

LA PRESSE



JEAN-PHILIPPE DÉCARIE  
SE FAIRE ADOPTER  
PAR LA CHINE  
PAGE 4

RADIO-CANADA  
392 POSTES ABOLIS  
PAGE 4

# AFFAIRES

BOMBARDIER  
DES MÉTROS PAS CHERS  
PAGE 4



↓ S&P TSX  
14 458,69  
-68,88 (-0,47%)

↑ S&P 500  
1994,65  
+12,35 (+0,62%)

↑ DOW JONES  
17 195,42  
+221,11 (+1,30%)

↓ PÉTROLE  
81,12 \$US  
-1,08 \$US (-1,31%)

↓ DOLLAR  
89,32 ¢US  
-0,04 ¢US

## LES BAISSES D'IMPÔT PLEUVENT À OTTAWA 4,6 MILLIARDS

Les surplus budgétaires ne sont pas encore matérialisés officiellement à Ottawa qu'ils sont en grande partie déjà dépensés dans les nouveaux programmes et les baisses d'impôt annoncés hier par le premier ministre Stephen Harper, alors qu'on se serait cru en pleine campagne électorale.

À LIRE EN PAGE 2



PHOTO NATHAN DENETTE, LA PRESSE CANADIENNE



PREMIUM OUTLETS  
NOUVELLE DESTINATION  
MAGASINAGE À MIRABEL  
PAGE 6

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE



TIM COOK, PDG D'APPLE  
UNE SORTIE INSPIRANTE  
PAGE 5

PHOTO ROBERT GALBRAITH, ARCHIVES REUTERS

**ERNEST OPTIMISE TON LOOK**

MANTEAUX  
À PARTIR DE  
179,98\$

**OBTENEZ UNE CARTE-CADEAU DE 50\$ À L'ACHAT DE 500\$ OU PLUS\***

\*Avant taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Valable jusqu'au 24 décembre 2014.

**ERNEST.CA**  
DU JEANS... AU COMPLET

**PARDESSUS À PARTIR DE 249,98\$**

COMPLETS GRIFFÉS À PARTIR DE 299,98\$

## LA PRESSE AFFAIRES

# Ottawa va de l'avant avec le fractionnement de revenus

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le gouvernement Harper va de l'avant avec sa promesse controversée de permettre le fractionnement de revenus, mais en imposant un plafond de 2000\$ en bénéfices potentiels et en bonifiant d'autres allègements fiscaux destinés aux parents d'enfants mineurs.

Le premier ministre Stephen Harper a fait cette annonce en banlieue de Toronto, hier après-midi. Elle donne suite à une promesse électorale faite lors de la campagne de 2011 et qui était conditionnelle à l'élimination du déficit budgétaire.

La mesure prend la forme d'un nouveau crédit d'impôt qui pourra être réclamé par les contribuables concernés dès la prochaine déclaration de revenus, en 2015. Elle vise les couples qui ont au moins un enfant de moins de 18 ans. Les conjoints pourraient partager jusqu'à hauteur de 50 000\$ de revenus pour économiser jusqu'à 2000\$ en impôts fédéraux.

Ce nouveau crédit devrait priver Ottawa de près de 2 milliards par an tout en bénéficiant à 1,7 million de familles canadiennes, selon les évaluations du ministère des Finances.

« Quand il s'agit d'élever une famille, les mamans et les papas méritent toute l'aide que nous pouvons leur donner », a déclaré M. Harper, hier, devant un parterre de partisans où il n'a pas pris de questions des journalistes.

## Promesse controversée

Cette promesse du fractionnement du revenu avait été critiquée par de nombreux économistes et même des membres du caucus conservateur, dont l'ancien ministre des Finances Jim Flaherty. Plusieurs jugeaient qu'elle bénéficierait trop aux familles mieux nanties, tandis que les ménages aux revenus moins élevés seraient désavantagés. Des provinces comme



PHOTO NATHAN DENETTE, LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Stephen Harper a annoncé hier divers allègements fiscaux qui bénéficieront aux parents d'enfants mineurs. Le principal concerne le fractionnement des revenus et permettra d'économiser jusqu'à 2000\$ d'impôts.

l'Ontario ont aussi dénoncé les coûts importants qu'elles devraient assumer.

La limite de 2000\$ vise donc à apaiser certaines de ces préoccupations. « Cette baisse d'impôt étant conçue comme un crédit fédéral non remboursable, elle n'aurait pas d'incidence sur les revenus provinciaux », a aussi précisé le ministre des Finances dans une note d'information.

Deux autres mesures ont été annoncées en même temps que ce crédit d'impôt afin d'alléger le fardeau fiscal des parents d'enfants mineurs, dont ceux qui ne pourront bénéficier du fractionnement du revenu, comme les mères seules.

La prestation universelle de la garde d'enfants de moins de 6 ans, créée en 2006 lorsque les conservateurs de Stephen Harper ont pris le pouvoir, passera de 100 à 160\$ par mois. Cette prestation remplacera

l'actuel crédit d'impôt pour enfants. Une nouvelle prestation de 60\$ par mois pour les enfants de 6 à 17 ans sera aussi créée à compter de janvier 2015. Enfin, la limite des montants qui peuvent être réclamés pour la déduction pour frais de garde d'enfants sera augmentée de 1000\$.

Ces allègements fiscaux, qui visent environ 4 millions de familles, devraient priver Ottawa de 3,1 milliards en 2014-2015 et de 4,6 milliards en 2015-2016.

Ils s'ajoutent aux mesures présentées par le premier ministre Harper, il y a 3 semaines, qui font passer de 500 à 1000\$ le montant maximal qui peut être réclamé pour les frais d'activités physiques pour enfants.

## L'opposition contre

Toutes ces annonces surviennent au moment où

le gouvernement fédéral s'apprête à éliminer le déficit budgétaire encouru dans la foulée de la crise financière de 2008-2009.

Les partis de l'opposition ont dénoncé la décision d'aller de l'avant avec le fractionnement des revenus. Le chef libéral Justin Trudeau a indiqué récemment qu'il pourrait renverser cette mesure s'il prend le pouvoir. Le chef néo-démocrate Thomas Mulcair n'est pas allé jusque-là, hier.

« Les conservateurs sont en train de proposer un plan qui va augmenter l'inégalité dans notre société. Et nous, on va s'y opposer », a déclaré M. Mulcair.

« Les familles de la classe moyenne ne devraient pas devoir payer encore plus pour donner un allègement fiscal de 2000\$ à des familles comme celle de M. Harper et la mienne », a renchéri Justin Trudeau.

« Puisque nous avons notre propre régime fiscal, nous ne sommes pas forcés de nous harmoniser. Notre objectif, c'est le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016. Nous allons regarder si cette mesure nous rapproche ou nous éloigne de cet objectif. »

— Carlos Leitaó, ministre des Finances du Québec

## DES MILLIARDS DE MOINS

Coût d'autres mesures fiscales annoncées ou adoptées par Ottawa

> Fractionnement des revenus de pension (2007)

Coût: 1,2 milliard par an pour Ottawa et 500 000\$ pour les provinces, selon le Centre canadien des politiques alternatives

> Réduction de la TPS de 7 à 5% (2006-2010)

Coût: 14 milliards par an, selon le Directeur parlementaire du budget

> Crédit d'impôt pour l'activité physique des adultes (à venir)

Coût: Entre 15 et 47 millions l'année de son entrée en vigueur, selon le Directeur parlementaire du budget

> Doublement du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants (2014)

Coût: Environ 150 millions par an, soit 35 millions pour le dédoublement, en plus des 115 millions que coûtait déjà la mesure, selon le bureau du premier ministre.

# Un beau déguisement



STÉPHANIE GRAMMOND  
CHRONIQUE

À la veille de l'Halloween, le gouvernement Harper a choisi de déguiser et d'enrober une de ses promesses électorales controversées, le fractionnement du revenu pour les familles, pour la rendre plus séduisante pour l'ensemble des ménages canadiens.

Depuis 2011, les conservateurs promettaient le fractionnement du revenu pour les familles qui ont des enfants de moins de 18 ans dès que le déficit serait éliminé, ce qui devrait se produire en 2014-2015.

Or, le fractionnement du revenu avait été vertement critiqué, tant par la gauche que par la droite: C.D. Howe, le Mowat Centre, l'Institut Broadbent, le Centre canadien de politiques alternatives. Tous ont décrié cette mesure qui profiterait essentiellement aux familles « traditionnelles » les plus riches et qui forcerait les provinces à emboîter le pas, alors qu'elles n'en ont pas les moyens.

Même l'ancien ministre des Finances, Jim Flaherty, avait manifesté son désaccord avant de quitter son poste l'an dernier.

Le gouvernement a pris bonne note de ces critiques. Il revient à la charge avec une version revue et corrigée du fractionnement ainsi qu'une série d'autres mesures qui profiteront aux familles moins nanties, a-t-on pris soin de souligner lors de l'annonce d'hier.

On aurait souhaité que ce train de mesures soit dévoilé au Parlement dans un budget en bonne et due forme. Mais Stephen Harper a préféré faire son annonce dans un centre communautaire juif de l'Ontario, tout en faisant du bricolage avec les enfants, comme si de rien n'était.

*Le Québec profitera beaucoup moins du fractionnement que l'Alberta, où les femmes restent davantage à la maison pour s'occuper des enfants.*

Mais ne vous y trompez pas. Les baisses d'impôt annoncées hier sont gigantesques: 4,6 milliards, alors qu'on s'attendait à un allègement de 3 milliards tout au plus.

## Fractionnement, revu et corrigé

Le fractionnement du revenu demeure la mesure-clé, procurant des économies d'environ 2 milliards par année à 1,7 million de familles. Chez les couples qui ont des enfants mineurs, le conjoint qui a le revenu le plus élevé pourra attribuer jusqu'à 50 000\$ à celui qui a un revenu inférieur, de manière à réduire le taux d'imposition global.

Mais l'économie sera plafonnée à 2000\$, ce qui empêchera les familles les plus riches de profiter d'économies encore plus juteuses.

N'empêche, le fractionnement du revenu laissera bien

des contribuables sur leur faim: les célibataires, les couples sans enfant, les familles monoparentales, les familles qui ont des enfants majeurs.

Même pour les familles avec des enfants mineurs, les économies d'impôt ne seront pas nécessairement au rendez-vous. En effet, le fractionnement du revenu aura peu d'impact pour les couples qui ont des revenus assez égaux, ce qui est plus souvent le cas au Québec que dans les Prairies.

Et le fractionnement ne donnera pas grand-chose aux contribuables qui gagnent moins de 44 000\$, car ils sont déjà dans la fourchette

d'imposition la plus basse. Au Québec, les deux tiers des contribuables se trouvent dans cette catégorie.

Pour toutes ces raisons, le Québec profitera beaucoup moins du fractionnement que l'Alberta, où les femmes restent davantage à la maison pour s'occuper des enfants et où l'écart de revenus entre les conjoints est plus prononcé.

Mais heureusement, le fractionnement du revenu prendra la forme d'un crédit. Ce petit détail fait en sorte que les provinces ne seront pas forcées de suivre, comme elles l'ont fait en 2007 lorsqu'Ottawa a accordé aux retraités le fractionnement des revenus de pension.

Notez aussi que le fractionnement entre en vigueur dès cette année. Les familles obtiendront donc le bon bon lorsqu'elles feront leur déclaration de revenus au

printemps. En se dépêchant ainsi, les conservateurs s'assurent que les familles recevront un beau remboursement d'impôt à quelques mois des prochaines élections fédérales.

## 360\$ dans votre boîte aux lettres

Mais ce n'est pas tout: les familles recevront aussi un beau chèque de 360\$ dans leur boîte aux lettres le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Mais ce cadeau n'en est pas vraiment un pour tout le monde. Voici l'entourloupette.

Le gouvernement Harper a l'intention de bonifier la prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) qu'il a créée en 2006. Tous les parents d'enfants de moins de 6 ans reçoivent 100\$ par mois, soit 1200\$ par année.

La PUGE sera majorée à 160\$ par mois pour les enfants de moins de 6 ans. Et les parents recevront désormais 60\$ par mois pour les enfants de 6 à 17 ans, même si les enfants de 17 ans se passent généralement de gardienne!

En apparence, cela fait 720\$ de plus par année, par enfant. Sauf que la PUGE est imposable, ce qui peut réduire sa valeur réelle à 360\$ pour une famille où les deux conjoints ont des revenus élevés.

De plus, la PUGE va remplacer l'actuel crédit d'impôt pour enfants qui avait une valeur de 338\$. L'un dans l'autre, les parents plus fortunés n'auront que 22\$ de plus dans leurs poches.

Par contre, les familles plus pauvres seront gagnantes, car l'ancien crédit n'était pas remboursable, ce qui signifiait que les parents qui ne payaient pas d'impôt n'y avaient pas droit.

Pour corriger le tir, Ottawa aurait pu rendre ce crédit remboursable. Mais la PUGE est plus payante politiquement, car les familles voient le

montant passer tous les mois dans leur compte de banque.

La cerise sur le gâteau, c'est que la bonification de la PUGE entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, mais ne sera versée qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet. C'est ainsi que 4 millions de familles recevront un chèque de 360\$, couvrant les six premiers mois de l'année, juste à temps pour la Fête du Canada.

## COMMENT FONCTIONNE LE FRACTIONNEMENT DU REVENU?

Le fractionnement du revenu permettra à un couple qui a des enfants de moins de 18 ans demeurant sous son toit d'alléger sa facture d'impôt jusqu'à 2000\$.

Prenons l'exemple de Julie et André qui ont deux jeunes enfants. Julie gagne 20 000\$, tandis qu'André a un salaire de 60 000\$. André a donc un taux d'imposition marginal qui se situe à 22%. C'est le taux qui s'applique sur la fourchette de revenus allant d'environ 44 000\$ à 83 000\$ au fédéral (sans tenir compte de l'abattement pour le Québec).

De son côté, le taux marginal de Julie n'est que de 15%, soit le taux qui s'applique sur les revenus allant jusqu'à 44 000\$. Avec le fractionnement du revenu, André pourra transférer à Julie des revenus de 20 000\$, strictement sur le plan fiscal. De cette manière, ils auront tous les deux des revenus de 40 000\$ et seront imposés à seulement 15%. Cela réduira donc la facture fiscale du couple de 939\$ par année, a calculé Stéphane Leblanc, fiscaliste associé chez EY.

— Stéphanie Grammond

En créant le mouvement  
Génération INC., TELUS a permis  
des collaborations extraordinaires.

Marc-André Bovet  
BONE Structure



Marc-André Gauvreau  
Brasseur de Montréal

Qu'est-ce qui se produit quand on réunit  
un brasseur et un bâtisseur ?

Découvrez l'histoire sur [generationinc.com](http://generationinc.com).

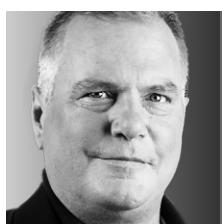
GÉNÉRATION 

par

 TELUS<sup>MD</sup>

## LA PRESSE AFFAIRES

## Se faire adopter par la Chine



**JEAN-PHILIPPE DÉCARIE**  
CHRONIQUE

## PÉKIN

Tous les experts le disent et je le constate depuis une semaine, pour qu'une entreprise réussisse avec succès l'équation complexe de son processus d'implantation en Chine, la principale variable dont elle doit tenir compte c'est le facteur temps. À toute règle il y a cependant des exceptions et la firme montréalaise R2 en est une belle.

La Chine et son inépuisable bassin de 1,3 milliard d'habitants font rêver n'importe quelle entreprise habitée de la moindre ambition. Elle en fait saliver aussi beaucoup qui sont convaincues d'avoir le produit qui leur assurera une conquête facile.

Mais la Chine ne s'ouvre pas facilement et peut rapidement devenir la terre du désenchantement.

Gilles Tremblay, PDG de R2, ne nourrissait aucune velléité à l'endroit du marché chinois. Son entreprise, qu'il a fondée en 1989, développe et implante des systèmes intelligents d'analyse et de contrôle de procédés industriels pour les fabricants de chlore.

R2 a implanté sa technologie qui permet d'éliminer les risques d'explosion tout en réduisant la consommation d'énergie des usines où l'on fabrique du chlore à partir du procédé d'électrolyse.

«Il y a toujours des explosions dans ces usines, les procédés sont trop instables. Nous

avons mis au point un système qui permet d'opérer une unité sur la base de la prise de données en temps continu. On agit sur une base préventive en anticipant les risques d'explosion», m'explique le personnage qui parle comme un chimiste, qui ressemble à un chimiste, mais qui a, en fait, quitté l'école à 17 ans pour devenir pilote de brousse.

*Après une seule visite en sol chinois, en mai dernier, Gilles Tremblay a signé une entente à Pékin mercredi qui permettra à R2 d'implanter son système dans les 160 usines du groupe que ChinaChem dirige en Chine et d'augmenter de 100% son chiffre d'affaires dès l'an prochain!*

En 26 ans, R2 a implanté son système dans 69 usines à travers le monde, où il en assure partout la maintenance, mais n'avait jamais ciblé la Chine, un marché qui semblait trop compliqué et trop difficile d'accès aux yeux de Gilles Tremblay.

C'était jusqu'en février dernier, lorsque les responsables de la firme Bluestar, le plus important fabricant chinois d'électrolyseurs, ne l'approchent à Montréal. Bluestar est une filiale de la société d'État ChinaChem qui supervise toutes les activités du secteur chimique en Chine.

Après une seule visite en sol chinois, en mai dernier, Gilles Tremblay a signé une entente à Pékin mercredi qui permettra

à R2 d'implanter son système dans les 160 usines du groupe que ChinaChem dirige en Chine et d'augmenter de 100% son chiffre d'affaires dès l'an prochain!

«Il se produit annuellement 88 millions de tonnes de chlore à l'échelle mondiale et la Chine en produit 40 millions», m'explique Jeff Pan, responsable des activités internationales de Bluestar.

«Le procédé de R2 est déjà utilisé dans la production de 11 millions de tonnes de chlore par année. Là on peut presque quadrupler notre présence. On va devoir embaucher six ou sept titulaires de doctorats dès l'an prochain», évalue avec fierté Gilles Tremblay.

## Imposer son adoption

La démarche singulière de R2 ne peut être érigée en modèle. Il s'agit vraiment d'un cas exceptionnel. Une autre entreprise québécoise, Soprema, de Drummondville, démontre toutefois qu'il y a moyen d'amener les Chinois à vous adopter.

Soprema fabrique des membranes d'étanchéité pour les bâtiments. Elle est la division québécoise d'un groupe français, mais dispose toutefois d'une totale indépendance. Elle est notamment responsable du développement international en Chine, en Russie, au Moyen-Orient et en Australie.

«On est présent en Chine depuis 10 ans», explique

de nouveaux immeubles et 95% des bâtiments existants ont des problèmes d'infiltration. Et on a le meilleur produit sur le marché», avance avec confiance son PDG.

## Notes de mission

Je n'étais pas revenu à Pékin depuis 2007, ce qui fait une éternité en vertu de la course accélérée à la modernité dans laquelle s'est engagée la Chine depuis deux décennies.

La différence? En 2007, on était à la dernière année de préparation des Jeux olympiques. La ville était envahie de grues besogneuses qui se déplaçaient dans le ciel de façon incessante dans un ballet vertigineux, telle une colonie de fourmis aériennes.

Faut dire aussi qu'en 2007, on pouvait encore voir le ciel à Pékin, les jours ensoleillés et venteux.

Les grues ont laissé place aux grattes-ciel attendus, mais, mis à part la journée d'hier, un nuage opaque de grisaille obscurcit en permanence la ville. Un nuage qui génère la multiplication du nombre de passants qui arpentent les rues, le visage caché derrière un masque respiratoire.

Pourtant la ville affiche une belle vitalité. Beaucoup des grattes-ciel qui ont été construits depuis la tenue des Jeux témoignent d'une audace architecturale à laquelle les Occidentaux sont peu habitués.

En 2007, Pékin donnait l'impression d'être une ville en quête d'identité qui cherchait à se forger une personnalité. Aujourd'hui, elle donne l'image assumée de la capitale d'une puissance mondiale qui doit apprendre à moduler sa volonté de croissance à la capacité de ses citoyens d'y vivre et de s'y épanouir convenablement.

Il ne voulait pas aller en Chine, c'est finalement la Chine qui l'a adopté. Une histoire incroyable qui ne serait jamais arrivée sans le programme des crédits d'impôt à la R et D du gouvernement du Québec, insiste Gilles Tremblay.

«À une époque, Investissement Québec garantissait notre ligne de crédit bancaire pour qu'on puisse payer nos chercheurs jusqu'à ce qu'on reçoive nos chèques de crédits d'impôt.

«On ne serait jamais passé à travers sans ce soutien. C'est une grave erreur que de vouloir les réduire de 20%. C'est l'ensemble de la recherche québécoise qui va en souffrir. Il faut faire du cas par cas», met en garde le PDG.

Richard Boyer, le PDG de la PME qui emploie 350 personnes à Drummondville. «On y vend nos membranes d'étanchéité qui sont de plus en plus reconnues par l'industrie. Pour mieux desservir le marché chinois, on a annoncé hier la construction d'une usine de fabrication qui va nous rendre beaucoup plus concurrentiels, avec l'abolition des frais de transport et de douanes.»

L'entreprise qui vend pour 10 millions par année en Chine prévoit y réaliser des revenus de plus de 200 millions d'ici 5 ans. Cette hausse des ventes compensera largement l'investissement de 60 millions que va nécessiter cette implantation chinoise.

«C'est un marché immense. La Chine va continuer d'ériger

## Un métro pas cher pour Bombardier

Le président et chef de la direction de Bombardier, Pierre Beaudoin, a fait le point, hier, sur quelques dossiers chauds au cours d'une conférence téléphonique sur les résultats du troisième trimestre.

## MARIE TISON

Bombardier étudie la possibilité de concevoir un modèle de métro de base, possiblement sous une autre marque que «Bombardier», pour des pays émergents qui ne peuvent se payer un métro de première classe.

«Beaucoup de réseaux, en Amérique latine par exemple, voudraient un métro beaucoup plus élémentaire, a déclaré M. Beaudoin. Il s'agirait d'un métro très différent de ce que nous construisons pour Montréal, Paris, Londres ou New York. Notre équipe d'ingénierie étudie cela.»

Il a noté qu'en Chine, les métros construits par Bombardier étaient considérés comme des métros de catégorie A. Or, il existe une catégorie B pour des métros beaucoup moins chers.

M. Beaudoin a ajouté que Bombardier étudiait la possibilité de créer une marque différente pour de tels produits. «À ce point-ci, nous ne sommes pas certains si le fait de vendre des produits sous une autre marque ajouterait quelque chose à Bombardier Transport», a-t-il toutefois déclaré.

## Une réduction de crédits d'impôt qui dérange

La réduction du crédit d'impôt pour la recherche et le développement «dérange» Bombardier.

«Bombardier investit beaucoup en recherche et en développement au Canada et au Québec, a déclaré Pierre Beaudoin. Nous avons plusieurs milliers d'ingénieurs qui travaillent au développement de nos appareils. Quand il y a une modification au niveau des crédits d'impôt, c'est quelque chose qui nous dérange.»



Le président et chef de la direction de Bombardier, Pierre Beaudoin, a expliqué que l'entreprise étudie la possibilité de concevoir un métro de «catégorie B», plus abordable pour d'éventuels acheteurs.

Aéro Montréal (la grappe aérospatiale du Québec) s'est présentée la semaine dernière devant la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise pour demander l'annulation de la réduction de 20% du crédit d'impôt pour la recherche et le développement.

## Le marché russe toujours intéressant

Bombardier cherche toujours à vendre l'appareil turbopropulsé Q400 en Russie, même si la situation politique et économique a eu raison de son projet de coentreprise avec la société d'État russe Rostec.

En août 2013, Bombardier et Rostec ont signé un protocole et des lettres d'entente prévoyant l'implantation d'une usine d'assemblage du

Q400 en Russie et la vente de 100 appareils dans la région.

«Avec la situation politique actuelle, avec la situation économique russe, on met le projet de ligne d'assemblage de côté pour l'instant, a déclaré Pierre Beaudoin. Mais ils croient toujours au Q400, ils ont besoin d'un tel avion. Nous poursuivons les discussions pour vendre le Q400 en Russie.»

Par ailleurs, Bombardier entend maintenir la cadence de production du Q400 et du biracteur régional CRJ au Canada. «Nous pensons qu'il y a de bonnes opportunités pour le CRJ et le Q400, a affirmé M. Beaudoin. Nous ne voyons pas de raison de changer [la cadence].»

Le grand patron de Bombardier a déclaré que

l'entreprise augmentera graduellement ses effectifs, l'année prochaine, pour faire face à l'entrée en service de la CSeries au deuxième trimestre 2015.

## Des résultats qui surpassent les attentes

Les revenus de Bombardier ont bondi au troisième trimestre, mais la réorganisation au sein de Bombardier Aéronautique et de Bombardier Transport a pesé lourd sur le bénéfice net.

Bombardier a surpassé les attentes des analystes avec une augmentation de 20% des revenus, qui sont passés de 4,1 à 4,9 milliards US. Toutefois, le bénéfice net a fondu de moitié, passant de 147 à 74 millions US. Cette réduction est toutefois attribuable à une charge de restructuration de 63 millions US pour Bombardier Aéronautique et de 57 millions US pour Bombardier Transport.

En juillet dernier, Bombardier a annoncé son intention de scinder Bombardier Aéronautique en trois secteurs. Cette réorganisation devait se traduire par la perte de 1800 emplois. Dans les faits, ce sont 2000 postes qui ont été éliminés, dont près de la moitié dans la région montréalaise.

De son côté, Bombardier Transport a éliminé 900 postes.

Bombardier estime que ces compressions entraîneront des économies annuelles de 200 millions US du côté aéronautique et de 68 millions US du côté transport.

L'action de catégorie B de Bombardier a perdu 6 cents, ou 1,5%, pour clôturer à 3,81\$ à la Bourse de Toronto, hier.



AVIS

800

801

AVIS LÉGAUX

**AVIS de clôture d'inventaire**  
Prenez avis qu'à la suite du décès de Serge Gariépy, survenu le 16 août 2014, à Montréal, un inventaire des biens du défunt est disponible pour consultation durant les 30 jours suivant cet avis.  
514-781-8066

AVIS

Nos annonceurs sont priés de noter que toutes leurs annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule :  
«Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant.»

## SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations : [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

	8		5		1		4	3
1					3	5		6
		9	4					
7		8	2		6			9
								7
	5	1						4
			8		5			3
4				7				

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

## Solution du dernier sudoku

5	9	1	6	7	2	3	4	8
8	2	4	1	5	3	7	6	9
7	6	3	4	9	8	1	2	5
3	8	9	7	4	5	6	1	2
4	1	7	9	2	6	5	8	3
6	5	2	8	3	1	4	9	7
1	3	6	5	8	9	2	7	4
2	4	8	3	1	7	9	5	6
9	7	5	2	6	4	8	3	1

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3034

Par Fabien Savary

3033

## Radio-Canada 392 postes abolis

CBC/Radio-Canada a aboli 392 postes hier au pays. La société d'État avait dévoilé en juin dernier son intention d'abolir jusqu'à 1500 postes d'ici 2020, soit le quart de ses effectifs. Ces 392 emplois représentent la première vague d'abolition de postes faisant partie du plan quinquennal dévoilé en juin. Le syndicat des communications de Radio-Canada a dénoncé hier dans un communiqué «l'entreprise de destruction amorcée par Hubert T. Lacroix [le PDG de Radio-Canada]». Parmi les 392 postes abolis, 123 postes proviennent de Radio-Canada (services français), 154 postes de CBC et 112 postes des services institutionnels. À Radio-Canada, les coupes seront effectuées en production télé, à l'information, dans les services en région et dans les services de soutien. Plus de la moitié des 123 postes abolis seront à Montréal.

«Nous voulons minimiser le plus possible les impacts sur notre grille, où il n'y aura pas de changement notable en heure de grande écoute. Les coupes sont le plus possible dans les structures», dit Marc Pichette, directeur des relations publiques de Radio-Canada. Environ 30 des 123 postes abolis à Radio-Canada sont déjà vacants en raison de départs. D'autres employés pourraient aussi choisir de prendre leur retraite. En juin dernier, la société d'État a annoncé l'abolition du quart de ses effectifs (jusqu'à 1500 postes) d'ici 2020 afin d'économiser 100 millions par année dans le cadre du plan quinquennal «Un espace pour tous», qui prévoit la transition des médias traditionnels comme la télévision et la radio vers les médias mobiles et numériques.

— Vincent Brousseau-Pouliot

## HOMOSEXUALITÉ

# La sortie inspirante de Tim Cook

SYLVAIN LAROCQUE

On ne compte plus les personnalités qui ont fait leur *coming-out*, mais celui du grand patron d'Apple, Tim Cook, a attiré l'attention sur une dure réalité: le très faible nombre de dirigeants d'entreprise ouvertement gais. À cet égard, les hautes sphères du pouvoir économique rivalisent avec le sport professionnel.

## Un cas canadien

Au Canada, aucun PDG d'une entreprise d'envergure n'est sorti du placard. Le dirigeant le plus haut placé à l'avoir fait est probablement Timothy Thompson, chef de l'exploitation de Gestion de placements TD.

« Il n'y a pas beaucoup d'exemples, reconnaît M. Thompson au cours d'un entretien avec *La Presse Affaires*. C'est fantastique que quelqu'un de la stature de Tim Cook, PDG de l'entreprise qui a le mieux réussi dans le monde, affirme qu'il est gai. »

Tim Thompson a beau travailler pour l'une des entreprises canadiennes les plus progressistes à l'endroit de la communauté LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres), il n'a fait son *coming-out* qu'en 2007, soit 17 ans après son entrée à la TD et 13 ans après que l'institution eut commencé à accorder des droits aux couples de même sexe.



PHOTO LUCY NICHOLSON, ARCHIVES REUTERS

Tim Cook, grand patron d'Apple, a fait une sortie du placard remarquable.

« J'avais besoin de sentir que l'entreprise était vraiment sérieuse dans son engagement envers les LGBT, explique-t-il. Je ne cachais pas nécessairement mon orientation sexuelle, mais je n'étais certainement pas ouvert à propos de ça. »

En fait, c'est sa supérieure qui l'a convaincu de faire sa sortie du placard. « Elle m'a tendu la main, et j'ai accepté d'en parler », relate-t-il.

M. Thompson occupait déjà un poste de premier

vice-président, l'un des plus élevés au sein de la banque. Mais comme tous ceux qui hésitent à s'ouvrir sur leur sexualité, il craignait d'être mal perçu par ses collègues et de nuire à sa carrière.

« Il y a toujours une tension interne qui amène à se demander si on a vraiment besoin de sortir du placard, souligne le dirigeant. Les gens qui ne sont pas LGBT ne réalisent peut-être pas

complètement que c'est plus

difficile à faire qu'on pourrait le penser. »

Denis Lefebvre, PDG de Proaction, une firme de consultation de 120 employés, n'a jamais senti le besoin de faire un *coming-out* en bonne et due forme. « Il y a des gens qui savent que je suis gai, il y en a qui le devinent, d'autres qui n'ont aucune idée. Mais je n'ai jamais senti que j'ai perdu un contrat à cause de ça. »

Plusieurs dirigeants d'entreprise LGBT s'ouvrent à leurs

collègues proches, mais sans plus. Martine Roy, directrice de comptes chez IBM et fondatrice de l'organisme Fierté au travail Canada, croit toutefois que les personnes LGBT ont besoin de plus de modèles provenant du milieu des affaires.

« On nous dit souvent "c'est ma vie privée, je ne veux pas aller sur la place publique avec ça", raconte-t-elle. Mais si personne ne le fait, comment va-t-on aider à rendre la société plus inclusive? »

## Un effet libérateur

C'est sans compter que pour les principaux intéressés, le *coming-out* est souvent très bénéfique sur le plan personnel. « Pour moi, ça a été libérateur. Le lundi matin, je suis content de pouvoir parler de mes activités du week-end avec mon chum », relate Guillaume Pleau, président de la chambre de commerce gaie du Québec.

Tout indique qu'avec le nombre grandissant de jeunes gens d'affaires ouvertement LGBT, les dirigeants issus de cette communauté seront de plus en plus visibles au fil des ans. Pour l'instant, outre M. Cook, les deux seuls autres PDG LGBT d'entreprises cotées en Bourse sont Christopher Bailey (Burberry) et Martine Rothblatt (United Therapeutics).

## La déclaration

Pour la première fois, Tim Cook a ouvertement déclaré son homosexualité hier dans une lettre publiée par *Businessweek*.

« Je suis fier d'être homosexuel, et je considère le fait d'être homosexuel comme le plus grand don que Dieu m'a fait. »

« Je ne me considère pas comme un militant, mais je réalise combien j'ai profité du sacrifice d'autres personnes. Donc si entendre que le patron d'Apple est homosexuel peut aider quelqu'un qui a du mal à s'accepter, ou apporter du soutien à quelqu'un qui se sent seul, ou inspirer les gens qui insistent sur leur égalité, alors cela vaut le coup d'exposer ma propre vie privée. »

« Être homosexuel m'a donné une meilleure compréhension de ce que faire partie d'une minorité signifie, et m'a ouvert une fenêtre sur les difficultés auxquelles les gens d'autres groupes minoritaires sont confrontés chaque jour. Cela m'a aussi donné la peau d'un rhinocéros, ce qui est utile quand vous êtes le patron d'Apple. »

## TIM COOK

- > 53 ans
- > Originaire de Mobile, Alabama
- > PDG d'Apple depuis 2011
- > Après 12 ans chez IBM, entre autres, il a rejoint Steve Jobs chez Apple en 1998
- > Titulaire d'un MBA de Duke University
- > Rémunération en 2013: 4,3 millions US et 69,6 millions US en options exercées

Sources: Apple Insider, Apple

## Placements directs TD

Recevez jusqu'à  
60 jours d'opérations  
« anticiper un  
renversement de  
tendance boursière »  
gratuites.

Investisseurs informés.  
Opérations avisées.

Ouvrez un compte Placements directs TD aujourd'hui et recevez jusqu'à 60 jours<sup>1</sup> d'opérations gratuites. Faites l'expérience de nos plateformes de négociation innovatrices et d'un soutien en tout temps, selon une tarification simple et claire. De plus, inscrivez-vous à notre Plateforme avancée et vous profiterez du plan données du marché Supérieur gratuitement pendant 60 jours. Nous mettons à votre disposition des outils complets pour vous aider à négocier de manière plus avertie.

Pour transférer votre compte sans frais, visitez le site [placementsdirectstd.ca/operationsgratuites60jours](http://placementsdirectstd.ca/operationsgratuites60jours) ou appelez-nous au 1-866-666-9420



<sup>1</sup> Placements directs TD offre une remise sur commission, une remise sur le plan données du marché Supérieur dans la Plateforme avancée et le remboursement des frais de transfert aux personnes qui ouvrent un compte Placements directs TD entre le 6 octobre et le 21 novembre 2014. Des conditions s'appliquent. Visitez le site [placementsdirectstd.ca/operationsgratuites60jours](http://placementsdirectstd.ca/operationsgratuites60jours) pour connaître les modalités complètes de cette offre. Placements directs TD est une division de TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. — membre du Fonds canadien de protection des épargnants. <sup>100</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.

## LA PRESSE AFFAIRES

## Les Premium Outlets ouvrent à Mirabel

MARIE-EVE FOURNIER

Ça ressemblait presque au dernier samedi de magasinage avant Noël, hier, aux Premium Outlets de Mirabel.

Des milliers de personnes s'étaient déplacées pour profiter des promotions supplémentaires accordées par les détaillants pour souligner l'inauguration du centre commercial. Des curieux ne faisaient que jeter un coup d'œil au concept (unique au Québec), d'autres profitaient de la musique *live*, plusieurs femmes y promenaient leur bébé en poussette.

Vers midi, le stationnement était pratiquement plein. Plusieurs agents de sécurité géraient la circulation. Et des policiers étaient postés dans les rues avoisinantes, même s'il n'y a pas eu d'embouteillage comme ce fut le cas près de Toronto, l'an dernier, lors de l'ouverture du premier Premium Outlets du Canada.

Les propriétaires s'attendent à accueillir plus de 20 000 personnes par jour, d'ici dimanche. *La Presse Affaires* a fait le tour des lieux pendant quelques heures.

## Files d'attente

Quelques magasins ont été pris d'assaut par les clients. C'est le cas de Michael Kors, où 68 personnes (des femmes à 99 %) attendaient en ligne au moment de l'ouverture, à 10h. Tout l'avant-midi, un employé faisait entrer les clients par petits groupes. Au moment de l'ouverture, il y avait aussi une file devant les magasins Coach et Nike. Mais une fois tout le monde entré, ça s'est calmé.



Les Premium Outlets comptent 84 espaces pour accueillir des commerces (boutiques et restaurants). Pour le moment, 64 sont loués à des détaillants. On y retrouve un mélange de marques québécoises et américaines connues.

D'autres commerces étaient cependant déserts.

## Et les prix?

Il ne faut pas croire que tout est moins cher qu'ailleurs. Dans la majorité des magasins que nous avons visités, on vend la collection courante à prix régulier, et certains articles sont en promotion. C'est le cas chez GEOX, Browns, Old Navy, Bizou, Coach, Laura Secord, etc. Chez David's Tea, tout est à prix régulier. Desigual, au contraire, ne vend que des collections antérieures au rabais. Chez Nike et Vans, il y avait beaucoup de soldes.

Pendant les prochains jours, les commerces octroient des rabais additionnels pour marquer l'ouverture. La plupart se terminent dimanche.

## Enseignes uniques

Les Premium Outlets comptent 84 espaces pour accueillir des commerces (boutiques et restaurants). Pour le moment, 64 sont loués à des détaillants. On y retrouve un mélange de marques québécoises et américaines connues. Le centre a également réussi à attirer les premiers magasins Max Mara, Michael Kors, Polo Ralph Lauren et Haggar de la province. Par ailleurs, sur la

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

liste des boutiques fournie aux médias, on peut lire les noms Forever 21 (bail en négociation), Lacoste (printemps 2015) et Hugo Boss (en 2015).

## La Baie Entrepôt

HBC a importé au Québec son nouveau concept de magasin-entrepôt, dévoilé au Premium Outlets de Halton Hills (Ontario) l'an dernier. La grande surface était remplie à craquer de vêtements pour femmes, hommes et enfants. L'ambiance y est résolument celle d'un entrepôt qui sert à écouler les stocks invendus des magasins conventionnels. Tout y est soldé, et un rabais

additionnel à celui mentionné sur l'étiquette s'ajoute souvent en fonction d'un système de couleurs. Hier matin, c'était l'un des cinq magasins les plus achalandés du centre commercial.

## Coin resto

Place centrale du centre commercial, le Coin resto affiche un design en accord avec sa terre d'accueil, les Laurentides. Avec ses feuilles d'étable au sol, ses lampes décorées d'ours et ses colonnes en pierres des champs, l'endroit prend des airs de chalet. Pour se sustenter, les visiteurs peuvent choisir parmi une poignée d'enseignes de restauration rapide (Pannizza, A&W, Zoukis, etc.). Aucun restaurant n'offre le service aux tables. À l'extérieur, on peut se reposer dans les quelques coins détente, et les enfants ont accès à des jeux dans un parc.

## LES PREMIUM OUTLETS EN CHIFFRES

- > Projet de 125 millions
- > Les propriétaires (Simon Property Group, Calloway REIT et SmartCentres) anticipent des ventes annuelles de 140 millions
- > Le centre commercial à ciel ouvert s'étend sur 360 000 pieds carrés
- > Le terrain couvre 20,5 hectares
- > 500 personnes ont participé à sa construction
- > Près de 800 personnes y travaillent désormais

## L'or coupe l'élan de Toronto

LA PRESSE CANADIENNE ET AGENCE FRANCE-PRESSE

## REVUE BOURSIÈRE

TORONTO ET NEW YORK — La Bourse de Toronto a clôturé en baisse hier, en raison du recul du cours du lingot d'or, tandis que Wall Street a fini en nette hausse.

L'indice composé S&P/TSX a terminé les échanges sur un repli de 68,88 points, à 14 458,69, les négociants ayant aussi pris connaissance de données témoignant d'une solide croissance économique pour le troisième trimestre aux États-Unis.

Le dollar canadien s'est pour sa part déprécié de 0,04 cent US, à 89,32 cents US.

L'économie américaine a progressé, pendant le trimestre de juillet à septembre, au rythme annualisé de 3,5 %. Les économistes s'attendaient plutôt à une croissance de 3,0 %.

Les négociants doivent par ailleurs s'ajuster à un nouvel environnement d'investissement qui ne peut plus compter sur le programme de relance de la Réserve fédérale des États-Unis. L'important programme d'achats mensuels d'obligations a aidé à garder les taux d'intérêt à long terme à un faible niveau, ce qui a encouragé les investisseurs à placer plus de billes dans les marchés boursiers.

L'assouplissement quantitatif a aussi soutenu le cours de l'or puisque certains craignaient que le programme ne fasse croître l'inflation.

Mais le cours du lingot d'or a continué de reculer hier, cédant 26,30 \$US, à 1198,60 \$US l'once, à la Bourse des matières premières de New York. À Toronto, le secteur aurifère a reculé de 7,7 %.

**La baisse des prix de l'or a nuí aux grands producteurs aurifères comme Goldcorp, qui a perdu 44 millions US, ou 5 cents US par action, à son plus récent trimestre.**

La baisse des prix de l'or a nuí aux grands producteurs aurifères comme Goldcorp,

qui a perdu 44 millions US, ou 5 cents US par action, à son plus récent trimestre, comparativement à un bénéfice de 5 millions US, ou 1 cent US par action, il y a un an. Les revenus ont reculé à 1,09 milliard US comparativement à 1,16 milliard US l'an dernier, et l'action a plongé de 3,20 \$, ou 13,3 %, à 20,84 \$.

Le secteur torontois de l'énergie a, quant à lui, effacé 1,3 %, et le cours du pétrole brut a perdu 1,08 \$US, à 81,12 \$US le baril, à New York.

Le TSX a malgré tout trouvé un appui dans les secteurs de l'industrie, des technologies de l'information et de la finance, entre autres.

Wall Street a fini en nette hausse, emmenée par son indice Dow Jones qui a

bénéficié de la performance industrielle applaudie de Visa et par des chiffres encourageants sur la croissance américaine: le Dow a gagné 1,30 % et le NASDAQ, 0,37 %.

Selon des résultats provisoires à la clôture, le Dow Jones Industrial Average a grimpé de 221,11 points, à 17 195,42 points, et le NASDAQ a avancé de 16,91 points, à 4566,14 points.

L'indice élargi S&P 500 s'est adjugé 0,62 %, gagnant 12,35 points, à 1994,65 points.

«Le Dow Jones a fini bien plus haut que le reste du marché, car il a profité de la performance de Visa» qui a grimpé de plus de 10 %, a noté Art Hogan, de Wunderlich Securities.

«Cela ne reflète pas forcément l'ensemble de l'humeur du marché, mais le fait que tous les indices aient fini dans le vert au lendemain du communiqué de la Réserve fédérale est une bonne nouvelle en soi», a estimé M. Hogan.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

## AVIS AUX CRÉANCIERS

DANS L'AFFAIRE DU PLAN D'ARRANGEMENT ET DE RÉORGANISATION DE :

ÉNERGIE GRADEK INC., société dûment constituée selon la loi et ayant son siège social et son principal établissement au 162, boulevard Brunswick, Pointe-Claire, QC H9R 5P9

ÉNERGIE GRADEK CANADA INC., société dûment constituée selon la loi et ayant son siège social et son principal établissement au 162, boulevard Brunswick, Pointe-Claire, QC H9R 5P9

Débitrices

R H S T DEVELOPMENT INC., société dûment constituée selon la loi et ayant son siège social et son principal établissement au 366, rue de la Rosaie, Rosemère, QC J7A 4N2

THOMAS GRADEK, domicilié et résidant au 366, rue de la Rosaie, Rosemère, QC J7A 4N2

Mis-en-cause

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC. (Jean-François Nadon, CPA, CA, CIRP, responsable désigné), ayant un établissement au 1, Place Ville Marie, bureau 3000, Montréal, QC H3B 4T9

Contrôleur

Les Débitrices sont visées par une demande en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (la « LACC ») déposée devant la Chambre commerciale de la Cour supérieure du Québec, division de Montréal (le « Tribunal »).

Le 15 octobre 2014, le Tribunal a rendu une ordonnance (l'« Ordonnance initiale ») mettant les Débitrices à l'abri de leurs créanciers pendant qu'elles procèdent à la réorganisation de leurs affaires en vertu de la LACC. Aux termes de l'Ordonnance initiale, Samson Bélaïr/Deloitte & Touche Inc. a été nommé contrôleur (le « Contrôleur ») des Débitrices.

Pour l'instant, les créanciers ne sont pas requis de produire une preuve de réclamation. Au moment opportun, le Contrôleur fera parvenir le Plan d'arrangement dûment déposé par les Débitrices ainsi qu'une convocation à l'assemblée des créanciers afin de le soumettre au vote. Prenez note que cette ordonnance suspend toutes les procédures contre les Débitrices jusqu'au 13 novembre 2014. L'Ordonnance initiale ainsi qu'une liste des noms et adresses de chacun des créanciers et des montants estimés qui leur sont dus peuvent être consultés sur le site Web du Contrôleur à l'adresse <http://www.insolvencies.deloitte.ca/fr-ca/Pages/Gradek-Energie-Inc.aspx>. Si vous ne pouvez y accéder, veuillez communiquer avec nous au 514-393-7115. Si vous laissez vos nom et numéro de téléphone ainsi que votre numéro de télécopieur, adresse courriel ou adresse postale selon le mode de transmission désiré.

FAIT À MONTRÉAL, ce 22<sup>e</sup> jour d'octobre 2014.

SAMSON BÉLAIR/  
DELOITTE & TOUCHE INC.  
Contrôleur

Deloitte

## Tordeuse du bourgeon d'épinette Résolu demande de l'aide

Produits forestiers Résolu (TSX : RFP) exhorte le gouvernement Couillard à mettre sur pied un programme destiné aux entreprises forestières qui doivent composer avec la propagation de l'épidémie de tordeuse du bourgeon d'épinette. Son président et chef de la direction, Richard Garneau, a estimé hier que Québec devrait s'inspirer de la Colombie-Britannique, où une infestation similaire avait incité cette province à réduire le prix du bois dans les zones touchées. « Je ne crois pas que le gouvernement réalise quel impact cette épidémie a sur l'industrie », a-t-il expliqué au cours d'une conférence téléphonique visant à discuter des résultats du

troisième trimestre de l'entreprise. Le patron de Résolu estime que l'infestation, qui s'est amorcée en 2006, prend de l'ampleur et qu'elle pourrait contaminer de 10 à 15 millions d'hectares d'ici quelques années si rien n'est fait. L'analyste Paul Quinn, de RBC Marchés des capitaux, a estimé que cette sortie de Résolu visait également à faire reculer les coûts de la fibre, mais que le gouvernement du Québec devait se pencher sur la question. Quant à ses résultats du troisième trimestre, Résolu a dévoilé un bénéfice net de 116 millions US, ou 1,23 \$US par action, comparativement à une perte de 588 millions US, ou 6,22 \$US par action, à la période correspondante

de l'exercice précédent. En excluant les éléments non récurrents, le bénéfice ajusté de la société papetière s'est établi à 17 millions US, ou 18 cents par action. L'an dernier, il avait été de 29 millions US, ou 31 cents par action. Ses revenus ont glissé de 34 millions US, ou 3 %, à 1,09 milliard US, comparativement à 1,13 milliard US au troisième trimestre de 2013. Résolu a notamment épongé une charge de 85 millions US en lien avec la fermeture de son usine Laurentide à Shawinigan, en Mauricie. L'action de la société a gagné 1 cent à la Bourse de Toronto, hier, pour clôturer à 20,12 \$.

— La Presse Canadienne

## AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

## Appel d'offres

## Montréal

Direction générale adjointe - Services institutionnels Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 14-13972

AB5 - Services de contrôle animalier pour l'arrondissement de Saint-Léonard

L'ouverture des soumissions prévue pour le 3 novembre 2014 est reportée au 10 novembre 2014 à 14 h dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Montréal, le 31 octobre 2014

Le greffier de la Ville  
M<sup>re</sup> Yves Saindon

## Jeu vidéo Ubisoft dans le vert

Ubisoft est repassée dans le vert avec un bénéfice net de 17,1 millions d'euros au premier semestre de son exercice décalé après une perte en 2013-2014 et se dit « très confiante » sur ses objectifs. Son chiffre d'affaires gagne 65,1 %, à 484,2 millions d'euros, grâce au succès de son jeu-phare *Watch Dogs* et à des ventes numériques dynamiques, selon un communiqué publié hier. L'entreprise a déjà vendu 9 millions d'unités de ce jeu qui met en scène un hacker et compte tenir sa prévision de 10 millions vendus en 2015, a-t-elle précisé.

— Agence France-Presse

## Transforce Hausse des revenus

Au dévoilement de ses résultats, hier, Transforce a soutenu que sa « stratégie disciplinée en matière d'acquisitions » explique la hausse de ses revenus et de son bénéfice net ajusté. Quand même, son bénéfice net a chuté à 41,5 millions de dollars (41 cents par action) pour le trimestre clos le 30 septembre. À la même période l'an dernier, le bénéfice net était de 44 millions, ou 45 cents l'action. Le total des revenus du transporteur montréalais a grimpé à 981 millions, par rapport à 775 millions pendant la période correspondante l'an dernier.

— Richard Dufour et Marie-Michèle Sioui